



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 décembre 2011

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Délibération n° D20110619

REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER (SDI) -  
APPROBATION ET SIGNATURE DU MARCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du  
mercredi 21 décembre 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Chantal BARRE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER (SDI) -  
APPROBATION ET SIGNATURE DU MARCHÉ**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition de Madame le Maire  
Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort et son Centre communal d'action sociale (CCAS) souhaitent réaliser un Schéma directeur immobilier (SDI) dont l'objectif est de permettre aux deux collectivités de gérer leur patrimoine en tenant compte notamment de contraintes financières croissantes tout en maintenant ce patrimoine en bon état d'entretien et d'utilisation.

Le schéma directeur immobilier constitue un diagnostic de l'état du patrimoine et de son occupation afin de bénéficier d'une vision prospective des opérations à entreprendre pour améliorer la qualité et l'adéquation aux besoins. L'objet principal étant de faire correspondre les moyens aux besoins bâtis et non bâtis mais également de rationaliser l'organisation des espaces.

Par la définition et la hiérarchisation de ses besoins occupationnels, le schéma directeur immobilier doit donc permettre à la collectivité de mettre en place une stratégie immobilière à long terme et disposer ainsi d'un outil d'aide à la décision.

Cette étude est composée de 3 phases :

1- Diagnostic de l'existant par l'intermédiaire d'un audit technique des bâtiments (fiches détaillant l'état général du bâti) et d'un audit occupationnel (adéquation des locaux aux compétences exercées par la commune).

2- Bilan, propositions et scénarios : forces et faiblesses du patrimoine ; possibilités de cessions, démolitions, réaffectations... sur la base d'un argumentaire détaillé ; scénarios d'évolution du patrimoine sur une période de 5 à 10 ans avec les coûts globaux associés.

3- Formalisation du schéma directeur immobilier permettant une programmation pluriannuelle des travaux, cessions, démolitions... prenant en compte l'état du patrimoine et les priorités de la municipalité.

Une consultation par procédure adaptée a été lancée. Dans le cadre de cette consultation, la Commission des marchés s'est réunie le 5 décembre 2011 pour avis sur le classement des offres.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'année 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché passé avec Tbmaestro pour un montant de 172 820,00 € HT soit 206 692,72 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit marché.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**  
**Frank MICHEL**